



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 6 mai 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, et conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre des Finances.

Le projet de contournement de Bascharage constitue un enjeu majeur de mobilité et d'aménagement du territoire pour la région sud-ouest du pays. Depuis plusieurs années, cette infrastructure routière est envisagée afin de soulager le trafic dans la commune et de fluidifier les échanges entre les zones industrielles, résidentielles et transfrontalières.

Depuis l'été 2023, une nouvelle variante du tracé a été retenue, moins impactante pour le « Bobèsch » et la zone Natura 2000. À ce jour, cependant, aucun coup de pelle n'a été donné, en grande partie en raison des implications foncières importantes, notamment en ce qui concerne les terrains traversés par le futur tracé.

Parmi les enjeux majeurs figure la relocalisation de l'entreprise Saint-Gobain, implantée dans la zone industrielle concernée, et dont le site est situé directement sur le tracé retenu. Selon des informations relayées dans la presse, les discussions entre le Ministère de l'Économie et les représentants de Saint-Gobain seraient finalisées, l'entreprise ayant exprimé sa volonté de quitter le site de Käerjeng tout en poursuivant ses activités au Luxembourg. Le dossier serait désormais entre les mains du Comité d'acquisition relevant du Ministère des Finances.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. Où en sont actuellement les négociations avec les propriétaires des terrains concernés par le tracé du contournement de Käerjeng ?
2. Une échéance prévisionnelle est-elle établie pour la finalisation des négociations avec l'ensemble des propriétaires fonciers impactés ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Yves Cruchten
Député